

Le Tambour de Bué



N° 16 décembre 2023

Le mot du Maire



Chères Buétonnes, chers Buétons,

Je suis heureux de vous présenter le 16ème numéro du bulletin municipal « Le Tambour de Bué » qui constitue un lien important entre la mairie et les habitants. Il se veut le reflet de la vie municipale, économique, associative et culturelle. Je remercie chaleureusement toute l'équipe éditoriale qui en a permis la réalisation.

Encore une année qui s'achève et avec elle, les travaux et aménagements indispensables à l'amélioration de notre cadre de vie. Je vais reprendre les principaux, terminés ou en cours de réalisation :

- Réhabilitation du réseau d'assainissement avec cette année, particulièrement, le repérage des boîtes de branchements à réaliser ou mettre aux normes. Je vous remercie de votre participation à cette étude.
- Mise en place d'une aire de jeux, place de l'église. Un espace de loisirs au Chatillier est en réflexion.
- Aménagement de 300 ml de la rue de Venoize, fin 2023 / début 2024, la suite est à venir.
- Reprise de 18 concessions dans le cimetière communal.
- Le dossier de l'aire de co-voiturage est toujours en cours de montage avec le soutien du Pays et de la Région.
- L'éclairage, comme vous pourrez le constater lors des

traditionnels vœux du maire, le 6 janvier, du complexe Mairie-Poste-Salles des Associations est en cours de rénovation, il sera moins énergivore. Nous voudrions faire suivre des travaux d'économie d'énergie concernant le chauffage.

- Reprise de 8 parcelles en Natura 2000 qui étaient biens sans maîtres.
- Les limites du territoire de Bué vont bouger ! Une parcelle rachetée, route de Vinon, sur le territoire de la commune de Vinon est devenue territoire buéton ! Un grand merci à la commune de Vinon pour cette vente et sa confiance.
- La réouverture du service de délivrance de carte d'identité et passeport avec cabine photomaton qui fait également les e-photos pour les permis de conduire.
- L'ancien garage Citroën est de nouveau occupé : l'entreprise Chopineau propose ses services pour divers travaux de bâtiment.
- Une toute nouvelle agence immobilière a vu le jour en face de votre dépôt de pain. Bienvenue à La Petite Agence.
- Réouverture de votre dépôt de pain et pâtisseries, merci à M. Fontaine d'avoir pris la relève.
- Un diagnostic énergétique des logements est en cours afin de réhabiliter le parc locatif.
- En partenariat avec le CAUE, l'entrée de village au niveau de l'Estérille est en cours d'étude afin d'être embellie.
- L'étude de vitesse réalisée par le Département, sur notre demande, nous a permis d'avoir des pistes de réflexion et d'aménagements pour ralentir les automobilistes et assurer la sécurité de tous.

D'autres projets et idées ne manqueront pas de suivre, vous pouvez en être assurés !

Cette année encore, je remercie le Conseil municipal qui s'investit énormément dans chaque projet et sans

Le mot du Maire

lequel il n'y aurait pas cette dynamique. Merci aussi au personnel qui a à cœur de vous servir.

J'espère que sortira avant la fin de ce mandat (2026), un projet alternatif à la maison de retraite et crèche, et qui pourrait proposer un espace de vie commun, chaleureux, à l'image de notre vie dans notre belle commune !

Je tiens aussi à remercier tous les membres du Bureau de l'ABEP, le Syndicat viticole, le Bureau de Saint Vincent et tous les buétons qui ont cette année encore participé à toutes nos manifestations ! Bravo à tous !

Il ne me reste qu'à vous souhaiter une bonne lecture et surtout, une belle année 2024 à venir !

Votre maire, Christian.

Cérémonies



Rassemblement en soutien aux Maires le 3 juillet



Les vœux du Maire le 7 janvier



11 Novembre

État Civil

Naissances :

Jules, Pierre, Paul PICARD né le 10 avril 2023 à Bourges de Mickaël PICARD et Pauline PRENOT

Pas de mariage cette année

Décès :

Gilles CROCHET, décédé le 10 février 2023

Jeanne Marthe FOURNIER, née ROGER, décédée le 6 mars 2023

Bruno, Yvon, Raymond JOMAT, décédé le 28 mars 2023

Geneviève, Marie, Thérèse GARNICHE, née MOREUX, décédée le 4 mai 2023

Jeannine BAILLY née PLANCHON, décédée le 20 octobre 2023

Recensement des jeunes

Quand ? A compter de votre 16^e anniversaire et jusqu'à la fin du 3^e mois qui suit.

Démarche : Deux solutions :

1. Vous devez aller à la mairie de votre domicile avec les documents suivants :
Carte nationale d'identité ou passeport valide
Livret de famille à jour
2. En ligne : service-public.fr avec vos identifiants et la version numérisée sous format PDF des documents suivants :
Carte nationale d'identité ou passeport valide
Livret de famille à jour

Votre recensement fait, la mairie vous remettra votre attestation de recensement puis vous recevrez une convocation écrite vous indiquant la date de votre journée défense et citoyenneté (JDC) entre la date de votre recensement et celle de votre 18^e anniversaire.



Centre Administratif

Accueil :

L'aménagement de l'entrée de notre mairie a été modifié afin d'installer la cabine du photomaton, un atout supplémentaire pour la délivrance des cartes d'identité.

Une alarme a été installée.

Archives :

Charline et Claudine ont aménagé le local accueillant les archives de la commune qu'elles ont triées et classées.

Vous pouvez demander à les consulter le mercredi de 10 heures à midi.

Cimetière :

Claudine a oeuvré à la numérisation du cimetière : vaste travail !

Rappel des tarifs :

- Concession terre : 200 € pour une durée de 50 ans
- Colombarium : 1000 € pour une durée de 50 ans.

En cas de crémation, les cendres peuvent être dispersées dans le *Jardin du Souvenir* ou une urne peut être déposée dans ou sur une tombe.



Nouveau à Bué



Distributeur de pizzas



Entreprise Chopineau



Station Lavage



Banc en pierre restauré



Agence immobilière



Aire de jeu

Le Supplément du Tambour suite...

Le Supplément, qui vous parle de Bué au passé, est à l'heure actuelle l'affaire de quatre contributeurs, Martine et Michel Aribaud, Gérard Crochet, et moi-même.

Chaque année, nous devons plier nos textes à la contrainte des 8 pages, et donc éviter d'être trop bavards— ce qui en soi est un excellent exercice... Mais en 2023, les circonstances (le décès de ma mère, une chute brutale me causant de multiples fractures) ont fait qu'il m'est impossible de rendre ma copie. Vous lirez deux articles denses et passionnants dans le Supplément, mais pas trois.

Ce qui signifie que cette publication qui a pour ambition de constituer à terme une petite bibliothèque buétonne sur des sujets variés, est en réalité fragile. Il suffit que l'un ou l'autre d'entre nous soit dans l'incapacité d'écrire, et le Supplément peut se réduire comme peau de chagrin, voire même, disparaître.

Alors, aidez-nous à le maintenir en vie, mieux, à le développer, à apporter un nouveau souffle par de nouvelles collaborations, en recherchant des sujets à étudier, des photos à commenter, des événements à relater, des récits et interviews à divulguer... en me contactant directement ou par la mairie.

Marie-José Garniche

Repas des Aînés

Ce 28 octobre, Casey et Cyril, alias « La Méchante et le Connard » nous ont fait le plaisir d'animer notre traditionnel repas des aînés. 42 convives étaient réunis autour d'un délicieux repas préparé par John Verdier et son équipe toujours souriante.

Christian Thiot, notre Maire a partagé une pensée pour ceux qui, pour diverses raisons, n'ont pu être parmi nous lors de ce moment de rencontre et de convivialité fort apprécié.

Avant les fêtes et comme chaque année, les membres du Conseil municipal visiteront, chez elles ou en maison de retraite, les personnes seules, de 70 ans et plus, inscrites sur la liste électorale, afin de leur offrir un colis de friandises.



Manifestations de 2023

Samedi 25 février 2023 à 20h00
 Au profit de l'association
Jeux et Merveilles
 (Crèche de Sancerre)

SALLE DES FÊTES DE BUÉ

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC
J. B. Poquelin Molière

MISE EN SCÈNE
PATRICK BENOÎT

DÉCORS
GUY DELPUECH
SYLVAIN MACHEBEUF
RÉGINE CHAUVIN

COSTUMES
GÉRALDINE SARRAUT
JOSÉ BENOÎT
CLAUDE BRITIS

ENTRÉE LIBRE AU CHAPEAU

Réservation par SMS:
 06 07 85 78 63
jeuxetmerveilles.presidence@gmail.com

Séance de théâtre Molière



Randonnée des croix



Festival de Bué

Remerciements aux artisans de ce journal et de son supplément

Aux photographes, aux auteurs des articles, et, pour la mise en page, à Colette Péroneille-Garnon et à Roger Coleman.

La Confrérie de Saint-Vincent

C'est Joël Cirotte, notre bâtonnier du moment, qui a l'immense privilège de choyer Saint-Vincent dans sa cave cette année. Il doit certainement y mettre du cœur à l'ouvrage, car notre protecteur n'a pas été en reste sur la récolte fraîchement rentrée. Quelle vendange généreuse !

L'impulsion féminine dans le vignoble, confirmée par notre Présidente des jeunes, Agathe Merlin, fait un grand bien à notre confrérie. Nos structures familiales sont un socle indispensable à notre unité. Les préserver dans leur diversité est primordial.

Au printemps dernier, nous avons décidé de consacrer quelques heures à notre belle église. Nettoyage du sol, dépoussiérage, entretien du mobilier, les travaux allèrent bon train, le tout dans une ambiance conviviale. Avec



toutes les chaises alignées sur la place du village, on aurait dit qu'une vente se préparait ! Que toutes les personnes ayant participé de près ou de loin à cette action, soient ici remerciées.

L'année 2023 s'achevant, n'oublions pas qu'elle fut endeuillée à ses débuts, par la disparition brutale de notre confrère Gilles Crochet. Il nous a quitté le 10 février dernier, moins de trois semaines après nous avoir tous reçus dans sa cave le samedi matin de St-Vincent, pour transmettre le bâton à Joël.

Quant au bureau de la confrérie, il a été entièrement renouvelé fin 2022 et se compose de la manière suivante : Fabien Cirotte (trésorier), Aurélien Bailly (secrétaire), Dominique Roger (porteur de mémoire !), François Crochet (Vice-Président), Pierre Morin (Président).

Il nous tarde de fêter à nouveau Saint-Vincent ! Ce sera certainement le samedi 20 janvier 2024 (date à confirmer).

D'ici là, portez-vous bien et bonne fin d'année à tous !

Pierre Morin, Président de la Confrérie de St-Vincent

Amicale Buétonne

Depuis quelque temps, il nous avait été demandé de mettre en oeuvre la possibilité pour ceux qui le souhaitent de se rencontrer autour de diverses activités (jeux de société, marche, discussions, etc...). Voilà qui va être possible !

Sous l'égide de l'ABEP et organisées par Alain Gillot, ces rencontres ont lieu le lundi à partir de 15 heures dans la petite salle des associations.

Venez vous joindre à nous, vous serez tous les bienvenus sans autre condition que d'y apporter vos idées et votre bonne humeur.



Nuit des Sorciers

La pluie du matin n'arrête pas le pèlerin... ni les bénévoles !

Qu'elle fut compliquée cette préparation 2023, Dame météo était bien décidée à nous mettre des bâtons dans les roues, mais c'était sous-estimer les bénévoles qui mirent tout en œuvre pour accueillir au mieux nos hôtes d'un soir.

Au fil de la soirée, la fraîcheur ambiante cédait la place à une atmosphère festive et joyeuse. L'apéro des sorciers était passé par là ! Mais pas seulement, le Cabaret Sancerrois et ses artistes animaient le début de cette 76^e Nuit des Sorciers, prélude d'une soirée inoubliable. Suspendue à son câble, notre sorcière intrépide donna le top départ de la descente aux flambeaux. Un grand bravo à tous les acteurs de cet incontournable spectacle qui contribue à la renommée de notre fête. Puis vint le moment tant attendu : le feu d'artifice. D'un seul coup une pluie d'étoiles multicolores embrasa le ciel, des millions d'étincelles éclairaient la nuit au dessus de nos têtes dans un vacarme assourdissant.



Une fois de plus, le Grand Maître et son équipe nous ont offert un quart d'heure magique, féerie éphémère qui enchantait le public dont les applaudissements raisonnèrent par delà nos coteaux. La soirée se prolongea avec l'orchestre Joël Pasquet jusque tard dans la nuit. Je tiens à féliciter et à remercier toutes celles et ceux qui ont contribué à la réussite de cette soirée, encore une fois, ils ont répondu présents pour relever le défi : faire perdurer la Nuit des Sorciers .

Une fois de plus, le Grand Maître et son équipe nous ont offert un quart d'heure magique, féerie éphémère qui enchantait le public dont les applaudissements raisonnèrent par delà nos coteaux. La soirée se prolongea avec l'orchestre Joël Pasquet jusque tard dans la nuit. Je tiens à féliciter et à remercier toutes celles et ceux qui ont contribué à la réussite de cette soirée, encore une fois, ils ont répondu présents pour relever le défi : faire perdurer la Nuit des Sorciers .

Les fêtes de fin d'année approchant, permettez moi au nom du Bureau de l'A.B.E.P., de vous présenter nos meilleurs voeux pour 2024.

Jean-Marc Roblin, président

Le Syndicat viticole

Voici un petit compte-rendu du millésime 2023. Il s'agit d'un millésime singulier, qui ne nous a pas laissé beaucoup de répit ! Nous avons eu un hiver froid et humide mais relativement « court ». Puis, la vigne a débourré mi-avril, poussant très rapidement en début de saison. Heureusement, nous avons eu une très belle sortie de grappes (la jolie récolte 2022 n'a pas épuisé nos ceps).

La météo nous a été plus clémentine fin mai et début juin puis c'est le retour des pluies faisant monter la pression fongique. L'état sanitaire du vignoble reste très satisfaisant. Par la suite, nous constatons quelques phénomènes d'échaudage pour les raisins les plus exposés au soleil.

Le potentiel du millésime 2023 est bien là ! Début septembre, une canicule accélère le démarrage des vendanges, surtout sur les pinot, d'ailleurs la plupart des vignerons commencent par récolter les rouges.



Finalement, nous avons une très belle récolte en cave, aussi bien en blanc qu'en rouge. L'état sanitaire est très bon avec de beaux équilibres. Les blancs ont un très beau potentiel avec beaucoup de finesse. Les rouges seront fruités et élégants. Les vignerons du village ont le sourire.

Concernant la vie du Syndicat Viticole, nous avons toujours à cœur d'entretenir nos parcelles et nos chemins dans un esprit de respect environnemental. Nous avons toujours la volonté de planter plusieurs arbres dans notre beau village. Cette année, nous avons également organisé des stages de premiers secours (formation PSC1) avec plus de 25 participants.

L'ensemble du Bureau du Syndicat Viticole, vous souhaite une excellente année 2024 !

Clément Pinard, président du Syndicat viticole de Bué

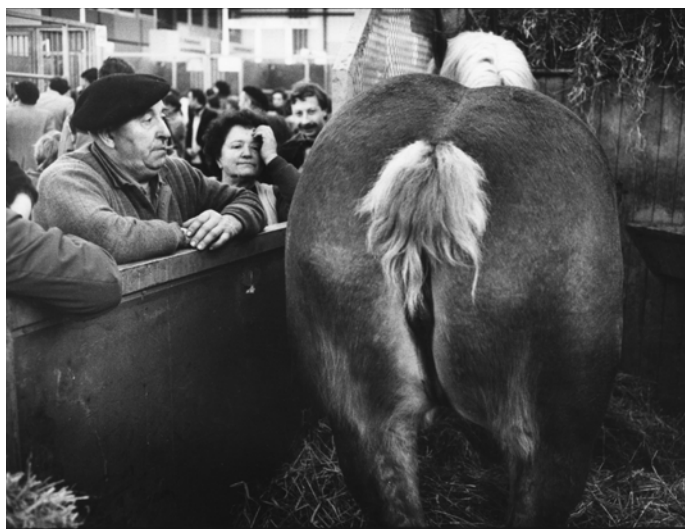
Association Christian Louis

Cette année notre président Roger Coleman a dû se faire opérer deux fois, chose qui a ralenti un peu nos activités. Néanmoins nous avons eu une réunion très positive avec une galerie sérieuse à Paris, où nous avons laissé une collection représentative d'une centaine de photos de Christian pour une réflexion sur une éventuelle commercialisation.

Bien que la commercialisation des archives de Christian ne fasse pas partie des objectifs, strictement non-commerciaux, de notre association, elle s'accorde bien avec notre but de « faire connaître et reconnaître » son œuvre et assure que Karine Louis, l'héritière de Christian, et ses enfants puissent bénéficier de ventes éventuelles.

Même s'il soit trop tôt pour être enthousiastes, nous sommes prudemment optimistes car les dirigeants de la galerie ont été très reconnaissants de tout ce que l'association a déjà fait pour mettre en valeur l'œuvre et les archives de Christian.

L'année prochaine, en collaboration avec les Biquins de Saint-Thibault, une reprise de l'exposition sur



Salon de l'agriculture-1968-1970
une des 100 tirages déposées à Paris

la Nationale 7 de 2022 à Bué, est prévue à la Chapelle des Mariniers de Saint-Thibault.

Et si vous ne l'avez pas déjà fait, profitez d'une balade hivernale le long du canal au port de Saint-Satur, où vous pouvez encore retrouver plusieurs photos de Christian exposées.

Culture | Éducation | Création : 8 rue de Venoize

CEC est un centre culturel du Sancerrois, basé à Bué, qui a pour vocation de répondre aux demandes locales, de favoriser les rencontres et les échanges, et d'encourager les pratiques culturelles, éducatives et créatives.

CEC propose et organise des activités régulières et ponctuelles.

Des cours de musique, collectifs et individuels, tous styles et pour tous les âges. Bébé musiciens, Éveil Musical, Formation Musicale, Atelier Rock (adultes) et Ensemble (adultes), et les cours d'instruments : guitare, basse, contrebasse, ukulélé, chant, saxophone, piano, batterie, percussions, informatique musicale, coaching de groupes, arrangements, analyse et composition.

Des cours d'anglais tous niveaux, individuels et collectifs, adultes, collège, lycée, enfants à partir de 4 ans.

Des lieux de rencontre ouverts à tous, rendez-vous mensuels et bimensuels, comme les Soirées d'Artistes, le Thé à l'Anglaise, Histoires de Jardiniers.

Le Festival de Bué aura lieu cette année du 14 au 16 mars. Il comprendra une exposition avec un vernissage, un dîner-spectacle, des ateliers et animations pour les familles.

Pour nous contacter et pour tous renseignements :

www.cec-bue.com | cec.bue@gmail.com | 02 48 54 32 18





Cette année le SMICTREM passe à la vitesse supérieure dans le tri de nos déchets.

En effet, afin d'optimiser davantage le système de tri des emballages, chaque foyer s'est vu octroyer de nouvelles poubelles, **noire** pour les ordures ménagères et **jaune** pour les emballages recyclables (hors verre).

La collecte se fait directement devant chez vous, tous les quinze jours (semaine paire) du 1er octobre au 31 avril et une fois par semaine du 1er mai au 30 septembre.

Ceci vous permet de réduire le nombre de déplacements aux conteneurs de tri d'apport volontaire. Seuls les conteneurs pour le dépôt des contenants en verre restent à votre disposition.

À partir du 1er janvier 2024, le tri des bio-déchets sera rendu obligatoire. Ils seront à valoriser en solution de compostage. Prochainement, des composteurs seront mis gratuitement à votre disposition en échange d'une heure de formation sur les bonnes pratiques du compostage.

Nous vous invitons à apporter de la rigueur dans le tri de vos emballages afin de préparer une planète plus saine pour les générations à venir. Bon tri !



L'équipe de la déchetterie de Vinon vous accueille :

L'hiver : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h 30 à 17h 30, mercredi de 10h à 12h et de 13h 30 à 17h 30, samedi de 8h à 12h et de 13h 30 à 17h 30. Fermé le dimanche et jours fériés.

L'été : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h, mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h, samedi de 8h 30 à 12h et de 13h 30 à 18h. Fermé le dimanche et jours fériés.

Am Stram Ram – relais assistantes maternelles parents itinérant



L'association propose des services gratuits pour les femmes enceintes, les parents, les assistants maternels et les enfants.

- Animations en matinée dans différentes communes du Sancerrois. Le calendrier des passages du Relais-Parents-Enfants est disponible en mairie.

- Permanences administratives, l'après-midi, renseignant les parents sur les modes de garde du Sancerrois, l'embauche d'une assistante maternelle (déclaration d'embauche, contrat de travail, rupture...), sur rdv.

- Activités ponctuelles : sorties à la médiathèque, atelier à thème avec la crèche, rando-poussette, visite d'école, concert, piscine, etc.

- Des temps sont aussi réservés aux assistants maternels, en soirée, pour échanges et formations qualifiantes.

Pôle petite enfance du Sancerrois, 241 avenue de Verdun 18300 Sancerre

Renseignements : Angéla Morlat | 06 02 10 90 23 | amstramram@gmail.com

Besoin d'une carte d'identité et/ou d'un passeport ?

Où et comment faire la demande ?

À la Mairie de Bué : prenez rendez-vous directement sur <https://bue-sancerre.fr> ou au 02.48.54.14.98.
Vous pouvez également faire une pré-demande en ligne auprès du site : <https://ants.gouv.fr/>

Pièces à fournir :

- Titre original (passeport ou carte d'identité, sauf perte ou vol)
- 1 photo d'identité 3,5 x 4,5 cm couleur de moins de 6 mois (expression du visage neutre, bouche fermée, visage dégagé, pas de piercing, tête nue sans couvre-chef, ni foulard, ni serre-tête, si lunettes montures discrètes sans reflets ni teintés, pas de bijoux même boucles d'oreilles) – Ne pas découper la photo.

NB : Photos possibles à la Mairie (8€ en espèces ou CB) avec E-photo disponible pour les permis de conduire !

- Justificatif de domicile de moins d'un an à vos noms et prénoms (impôts, taxe foncière, taxe d'habitation ou échéancier/facture d'eau, de gaz ou d'électricité).
- Selon le cas, la preuve de la nationalité française.
- L'ancienne carte d'identité ou passeport devra être restitué pour le retrait du nouveau titre.

Pour les enfants mineurs joindre également :

- La pièce d'identité des 2 parents – **originale** du parent qui présente la demande plus autorisation du parent non présent pour l'établissement de la pièce d'identité de l'enfant
- Si garde alternée, un justificatif de domicile de chaque parent (impôts, taxe foncière, taxe d'habitation ou échéancier/ facture d'eau, de gaz ou d'électricité).
- Selon le cas, la décision de justice, le jugement de divorce fixant les conditions d'exercice de l'autorité parentale sur le mineur, la déclaration conjointe de l'exercice de l'autorité parentale, le jugement de tutelle.
- Présence du demandeur et du représentant légal pour les mineurs indispensable pour la prise d'empreinte.

En cas de perte ou de vol :

- Déclaration de perte établie à votre mairie au moment du dépôt du dossier ou déclaration de vol établie par le commissariat ou la gendarmerie.

Timbres fiscaux :

25 € uniquement en cas de perte ou vol de la carte d'identité, 86 € pour l'obtention, le renouvellement, la perte ou le vol du passeport adulte, 17 € de 0 à 14 ans, 42 € de 15 à 17 ans.

La Communauté de communes – France Services

Une fois par mois, vos agents **France Services Mobile**, Séverine Fleury et Virginie Cadete, tiennent



France Services
Proche de vous au quotidien

permanence à la mairie de Bué afin de vous apporter leur aide pour compléter vos dossiers en ligne et papier pour faire diverses demandes (Emploi, Retraite, Impôts, Assurance Maladie, pièce d'identité, etc...). C'est le maillon vous reliant aux services publics avec des contacts directs, permettant de résoudre la majorité des situations complexes ou non et de pouvoir ainsi répondre à vos questions.

Ce guichet est entièrement gratuit et accessible à tous avec ou sans rendez-vous. Tél : 06 77 50 73 59, mail : franceservices@comcompsv.fr

Permanences à Bué 2024 :

les mercredis de 9h à 12h : 31 janvier ; 28 février ; 27 mars ;
24 avril ; 22 mai ; 19 juin ; 17 juillet ; 14 août ; 11 septembre ;
09 octobre ; 06 novembre ; 04 décembre.



Boulangerie Délices et Tradition

Contraint de cesser son activité, Jean-Jacques Balais a cédé la place à Éric Fontaine. Merci à Jean-Jacques pour toutes ces années à notre service.

Les 6 mois de fermeture de notre dépôt de pain nous ont fait mesurer à quel point ce commerce est important pour notre village. C'est donc avec grand plaisir que nous accueillons Monsieur Fontaine.

Ouvert tous les jours de :

7h 30 à 12h 15 sauf le lundi.

Tél : 02 48 78 05 46



Momento restaurant et bar à vins



Mariana et Thomas ont à cœur de vous recevoir dans un cadre chaleureux et décontracté pour vous faire découvrir une cuisine française, moderne, élégante subtilement relevée d'une touche d'Amérique Latine.

Des accords mets-vins subtils, sublimant l'expression des terroirs de Bué et un service soigné sont la promesse d'un moment gastronomique dont vous vous souviendrez.

Ouvert du mercredi soir au dimanche midi

MOMENTO : 02 48 78 07 99

Les fléchettes à Bué encore en pointe !



Voilà une saison de nouveau exceptionnelle cette année. En effet, cette fois, Seb Marot, Ludovic Leconte, Marc Leconte ont glané un titre de champions de France en doublette, niveau « Master » qui leur offre la joie de partir à Séoul en juillet 2024.

Suite à ce plaisir, la semaine de ce début juin à Saumur nous a réservé de nouveaux frissons. Nous finissons vice-champions de France en équipe. Bravo à Seb Marot, Ludovic Leconte, Marc Leconte, Alex Case, Hugo Gsegner et Christophe Migeon ! Encore un exploit qui nous emmène en février prochain à Faro au Portugal.

Après ces performances, nous avons créé une association : Vincenteamdarts qui peut accueillir toute personne désirant passer de bons moments de plaisir.

À bientôt !

Fléchettes : Leconte Marc : 02 48 54 17 35—Notre contact sur Facebook@Vincenteamdarts

Billard : Philippe Auchère : 06 12 46 16 85—Entraînement tous les mercredis à 18h.

Bernard et John Verdier – boucherie et service traiteur



Bernard, Jeanine, John et leur équipe vous accueillent et vous proposent viandes, volailles, crottins de qualité ainsi qu'un excellent service traiteur pour vos repas quotidiens et vos réceptions.

Ouvert tous les jours de :

7h 30 à 12h 30 et de 14h 30 à 18h 30

sauf les lundis après-midi et les dimanches

Tél : 02 48 54 20 72

Sally Reilly – céramiste

2023 a été une année assez chargée. Depuis le mois de mars j'ai le plaisir d'exposer mon travail à l'atelier Blandine Vimont, 22 place Saint-André à Sancerre où vous me trouverez de garde de temps en temps.

Une collaboration avec Justine Heuzé et Yann Tournier de la Pomme d'Or à Sancerre s'est traduite en une collection de pièces pour leur excellent restaurant.

Mes Portes Ouvertes de la Toussaint se sont très bien passées malgré la pluie et j'ai eu le plaisir d'accueillir à nouveau des visiteurs avant Noël.

En novembre et décembre, j'étais l'invitée de Noël à la boutique Loco, en face de la cathédrale à Bourges.



Beaucoup de nouveaux designs ont vu le jour cette année et de nouvelles rencontres fort sympathiques ont été faites. N'oubliez pas que vous êtes toujours les bienvenus dans mon atelier, 12 chemin des Écossais, Bué.



www.sallyreilly.fr | 06 70 38 30 13

Le parapente à la portée de tous au-dessus du vignoble : Rêv'd'Ailes



2023 un bon cru ! Une belle saison encore bien ensoleillée nous a permis d'effectuer de beaux vols. La plupart des vols se faisant en tracté, l'école a pu inaugurer son tout nouveau treuil au printemps dernier – le fruit d'un financement participatif avec l'appui de l'Agence de Développement Touristique du Territoire qui a réuni 10 500 € et le soutien de Berry Province apparaissant sur la voile biplace que vous voyez régulièrement au-dessus des coteaux buétons.

L'école est donc bien équipée et ses deux moniteurs sont toujours aussi motivés et heureux de vous accueillir et de vous faire goûter à l'ivresse de l'altitude entre vignes, terre et ciel ! Le nouveau planning est en ligne sur le site internet de l'école.

A très bientôt haut pour de nouvelles aventures aériennes en 2024 !

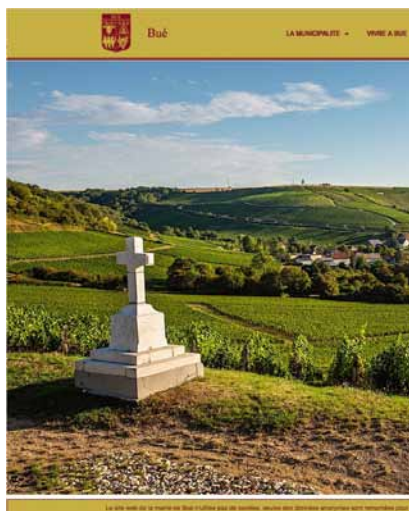
revdailes@outlook.fr | www.revdailes.com | 06 88 15 42 42 **Xavier Bouquet**

Mais aussi : Plaine d'Ailes

Club amateur de parapente

contact **Julien Alabeurthe** | 06 89 99 82 85

Pour vous informer



<https://bue-sancerre.fr>

Charline vous accueille

à la Mairie

5 Rue St Vincent, 18300 BUÉ
02 48 54 14 98

Horaires et jours d'ouverture

lundi, mardi, mercredi, jeudi
10h à 12h et 13h 30 à 16h 15
et le Vendredi : 10h à 12h

7h à 10h : uniquement pour
les démarches relatives aux pièces
d'identité

Claudine vous accueille

à l'Agence Postale

5, Rue St Vincent, 18300 BUÉ
02 48 54 37 76

du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 heures 15



Pour nous suivre

Instagram



Suivez l'actualité de Bué en temps
réel avec l'application illiwap



Mairie de Bué ✓
Station certifiée



Commune De Bué

Pour vous aider

Le syndicat mixte du Pays Sancerre-Sologne est chargé de l'élaboration et de la mise en oeuvre d'une politique de développement et d'aménagement du territoire de nos deux communautés de communes. Ses diverses missions couvrent les domaines de l'emploi, du tourisme, de l'alimentation, de la santé, de la mobilité et de l'habitat.

Pour vous déplacer



Pour une assistance financière, administrative ou technique en vue de l'amélioration de votre logement

OPAH Contact : Emmanuelle HELIARD,
Syndicat mixte Pays Sancerre Sologne, 7, rue de la Gare
18260 Vailly-sur-Sauldre | opah@pays-sancerre-sologne.com | 02 48 73 99 01
opah@pays-sancerre-sologne.com



Pour vous aider



ISA GROUPE, Groupement Économique Solidaire présent depuis plus de 33 ans sur notre territoire, est spécialisé dans la création d'activités au service des chercheurs d'emploi. Nous intervenons, notamment, dans le secteur du service à la personne (travaux ménagers, espaces verts, petit bricolage, manutention...).

accueil@isagroupe.fr | www.isagroupe.fr | 02 48 58 28 13



ESAT 18 Grande rue 18300 VEAUGUES 02 48 79 26 12



ADMR SANCERRE, 79 rue Basse des Remparts BP 41 18300 SANCERRE
06 72 53 44 79 | admr.sancerre@fedel8.admr.org

ADMR BOURGES 02 48 24 03 07



FACILAVIE 7 rue de l'Île d'Or, 18000 BOURGES | 02 48 23 06 70
facilavie@orange.fr

Tarifs Salle des Associations

	Extérieurs Bué		Habitants Bué	
	1 jour	2 jours	1 jour	2 jours
Grande salle	170.00 €	220.00 €	100.00 €	150.00 €
Grande salle + Petite salle + Cuisine	240.00 €	310.00 €	160.00 €	200.00 €
Grande salle + Cuisine	220.00 €	280.00 €	130.00 €	160.00 €
Grande salle + Petite salle	220.00 €	280.00 €	130.00 €	160.00 €
Petite salle + Cuisine	100.00 €	130.00 €	80.00 €	100.00 €
Petite salle	50.00 €	70.00 €	Gratuit	
Vaisselle 50.00 € ; Caution 300.00 € ; Forfait ménage en option 200.00 €				
La salle est prêtée gracieusement pour les associations buétonnes				

À votre service

Accueil camping-cars	Jean-Jacques Auchère	02 48 54 15 77
Agence immobilière : La Petite agence	Laure Rocagel	07 86 26 34 26
Agence Postale	Claudine Étienne	02 48 54 37 76
Assistante maternelle	Nadine Boussage	02 48 54 12 12
Assistante maternelle	Julie Delplanque	02 48 72 92 01
Coiffure-domicile	Anne-Marie Auchère	06 81 57 16 10
Conseil en orientation	Christine Capao	06 67 59 81 37
Couleur de vie - Décoratrice d'intérieur	Virgine Vaudenay	06 14 18 46 60
Cours de langue	Lauraine Roger	02 48 78 09 02
Décap +	Alexandre Poulain	07.60.31.92.88
Faupin - Agence de Sancerre	SICOF	02 48 54 01 13
Gîte du domaine du Carrou	Dany & Dominique Roger	02 48 54 10 65
Gîte Saint Vincent	Gites.fr	06 80 30 89 07
A.m Chopineau Menuiserie et fermetures		02 48 54 07 42
Station de lavage auto Oki		
Tabac Balland	Marie Hélène Balland	02 48 54 22 19



N° 16 décembre 2023